

Commune d' AVY

Réunion du conseil municipal en date du 20 Octobre 2020 à la salle polyvalente à 20h30.

sous la présidence de Joël TROGER Maire.

Selon convocations faites le 10 Octobre 2020.

Membres présents :

**TROGER Joël LUSTENBERGER Alexandre RENIER Emmanuel
BEAUDOUIN Laurence DISSAIS Charlène HILLAIRET Charlie HUARD
Michel LOUMEAUD Hervé MUSSEAU Frank
VIEVILLE Amandine**

Membre(s) absents(s): BELAIR Myriam

Ordre du jour:

Transfert de compétence PLU

Personnel remplaçant au sein du SIVOM du Tréfle et du Médoc

Contrat groupe d'assurance du personnel communal

Prime CIA agents titulaires

Partenariat avec Alliance Santé Mutualia

Solidarité aux communes sinistrées de l'arrière pays niçois

Aire de jeux

Plantation haie végétale dépôt lieu-dit berteau

Colis pour Aînés Ruraux (proposition ci-annexée)

Questions diverses

COMPTE-RENDU

Le maire ouvre la séance et demande aux conseillers de faire une minute de silence en hommage à la mémoire de Monsieur Samuel PATY,victime de l'attaque terroriste de Conflans-Sainte-Honorine du 16 octobre 2020.

-Transfert compétences PLU

au 1er janvier 2021,il est prévu le transfert automatique de la compétence PLU des communes vers les communautés des communes.La loi organise une période durant laquelle un droit d'opposition pourra être exercé par les communes membres .

Après en avoir délibéré les conseillers municipaux décident de s'opposer à ce transfert.Délibération sera prise en ce sens .

-Personnel du SIVOM du Tréfle et du Médoc

Suite à l'arrêt de travail de la cantinière Mme RENOULEAU Eliane c'est un agent employé par le SIVOM ,en fonction à la commune de Chadenac qui a assuré cette fonction.Il s'agit de Mme LOUMEAUD Karine.

Le SIVOM a demandé à notre commune de rembourser le salaire de Mme LOUMEAUD Karine du fait,que nous percevons l'assurance pour l'arrêt

de travail de Mme RENOULEAU Eliane.

Refus du maire et des délégués pour ce remboursement pour le motif suivant : à Chadenac l'agent n'exerçait plus les fonctions de cantinière depuis 3 ans, ce qui ne posait aucun souci au bon déroulement de leur commune. De plus, le maire met en avant que depuis la création du RPI la commune d'Avy a toujours participé financièrement aux salaires des employés du SIVOM sans jamais en bénéficier.

Le SIVOM a décidé de ne pas demander de participation financière pour les deux mois où Madame LOUMEAUD Karine a exercé son emploi à la cantine d'Avy.

Quelques conseillers observent qu'il serait nécessaire de modifier les statuts du SIVOM pour le personnel remplaçant de façon à être en toute légalité par rapport à ce genre de situation.

Pour la rentrée scolaire du 02 novembre 2020, si l'agent Mme RENOULEAU Eliane est à nouveau en arrêt maladie, le maire contactera le CDG de la Charente-Maritime pour une cantinière remplaçante. Rappelons qu'il existe une convention de remplacement entre le CDG et la commune.

-Contrat groupe assurance personnel communal

Le centre de gestion a remis en concurrence le contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Taux pour les agents affiliés à la CNRACL 7,38% de la masse salariale.

Candidat retenu : ALLIANZ VIE accompagné de GRAS SAVOYE.
L'adhésion est prévue au 1er janvier 2021 pour une durée de 4 ans.

Les conseillers délibèrent et émettent un avis favorable à cette adhésion. Délibération sera prise en ce sens.

Partenariat avec Mutualia

Possibilité de signer un partenariat avec Mutualia pour faire bénéficier d'avantages tarifaires les adhérents. Aucun engagement de la commune, possibilité de signer plusieurs partenariats avec différentes assurances complémentaires santé.

Avis favorable des conseillers, contact sera pris avec un conseiller pour signature.

Subvention sollicitée par l'arrière pays niçois

Les communes dévastées par la tempête Alex appellent à l'aide, le maire propose de leur octroyer une subvention.
Montant décidé 500,00€.

Colis Aînés Ruraux

Vu les circonstances sanitaires actuelles le repas offert aux Aînés Ruraux est annulé, par conséquent le maire et les adjoints proposent de faire un geste en offrant des colis aux personnes de plus de 65 ans.
Les conseillers sont d'accord.

Distribution aux administrés concernés dans la semaine de Noël.

Aire de jeux

Suite au travail de la commission , il est présenté aux conseillers le devis pour l'acquisition d'un jeu pour les enfants à installer dans la cour de l'école. Avis favorable des conseillers.

Plantation haie dépôt à Berteau

Renseignements pris à la pépinière Paradis des Plantes à Pons afin d'expliquer le projet.En attente du devis pour cette plantation.

Primes agents titulaires

Avis favorable des conseillers pour l'octroi d'une indemnité de fin d'année et d'une prime exceptionnelle liée aux circonstances sanitaires actuelles.

Divers

Un courrier sera envoyé à l'entreprise Renaud Champignons pour la pose d'un panneau STOP à la sortie de l'usine. Le danger est trop important pour les utilisateurs de la route à proximité de l'usine ,lorsque les véhicules sortent de l'usine.

Copie sera adressée au Département.

Le panneau publicitaire pour la vente des lots du lotissement communal Résidence Les Côteaux sera enlevé de son emplacement.Vétuste et inutile .

Nécessité pour un logement rue du Médoc d'installer une douche.Avis favorable des conseillers.

Deux entreprises seront contactées pour un devis.

Présentation de différents logos pour la commune par un conseiller municipal :

Le choix définitif se fera après peaufinement du logo préféré .

L'ordre du jour épuisé les conseillers se séparent.

